

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot ou îlot

LOT / ÎLOT		surface du lot / de l'îlot [ares]	
min.	max.	min.	max.
surface d'emprise au sol [m ²]		surface constructible brute [m ²]	
surface de scellement du sol [m ²]		type et nombre de logements	
type de toiture		nombre de niveaux	
type, disposition et nombre des constructions		hauteur des constructions [m]	

Délimitation du PAP et des zones de PAG

- délimitation du PAP
- délimitation des différentes zones de PAG

Courbes de niveau

- terrain existant
- terrain remodelé

Nombre de niveaux

- I, II, III, ... nombre de niveaux pleins
- +1,2,...R nombre d'étages en retrait
- +1,2,...C nombre de niveaux sous combles
- +1,2,...S nombre de niveaux en sous-sol

Hauteur des constructions

- hc-x hauteur à la corniche de x mètres
- ha-x hauteur à l'acrotère de x mètres
- hf-x hauteur au faîte de x mètres

Types, dispositions et nombre des constructions

- oc constructions en ordre continu
- onc constructions en ordre non continu
- x-mi x maisons isolées
- x-mj x maisons jumelées
- x-mb x maisons en bande

Types et nombres de logements

- x-u x logements de type unifamilial
- x-b x logements de type bifamilial
- x-c x logements de type collectif

Formes de toiture

- tp toiture plate
- tx (y%-z%) toiture à x versants, degré d'inclinaison
- orientation du faîte

Gabarit des immeubles (plan / coupes)

- alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
- limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
- alignement obligatoire pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines
- limites de surfaces constructibles pour avant-corps

Délimitation des lots / îlots

- lot projeté
- îlot projeté
- terrains cédés au domaine public communal

Degré de mixité des fonctions

- pourcentage minimal en surface construite brute à dédier au logement par construction
- pourcentage minimal et maximal en surface construite brute de logement par construction
- pourcentage obligatoire en surface construite brute de logement par construction

Espaces extérieurs privés et publics

- EVp espace vert privé
- EVp espace vert public
- ADJ aire de jeux ouverte au public
- espace extérieur pouvant être scellé
- voie de circulation motorisée
- espace pouvant être dédié au stationnement
- chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne
- voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre

Plantations et murets

- arbre à moyenne ou haute tige projeté / arbre à moyenne ou haute tige à conserver
- haie projetée / haie à conserver
- muret projeté / muret à conserver

Servitudes

- servitude de type urbanistique
- servitude écologique
- servitude de passage
- élément bâti ou naturel à sauvegarder

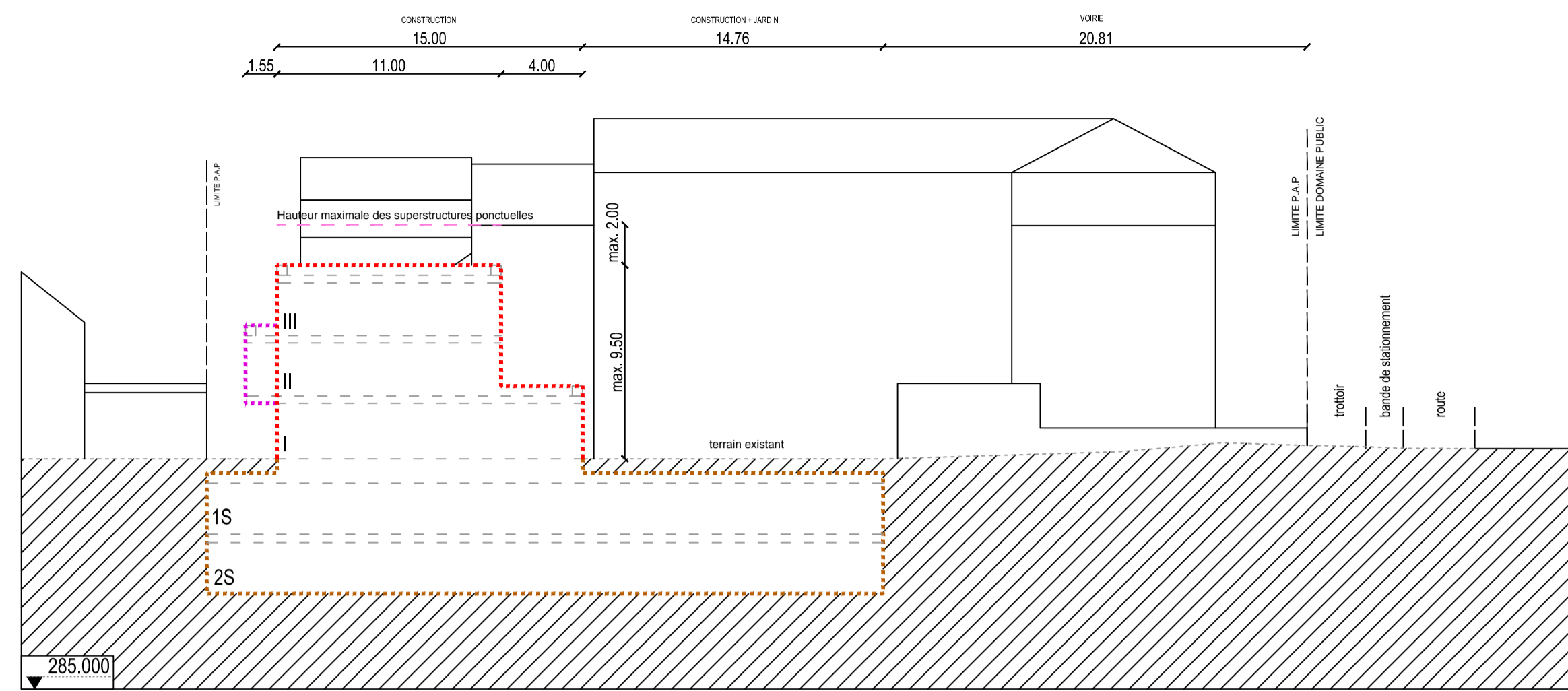
Infrastructures techniques

- rétention à ciel ouvert pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux usées
- fossé ouvert pour eaux pluviales

Légende complémentaire

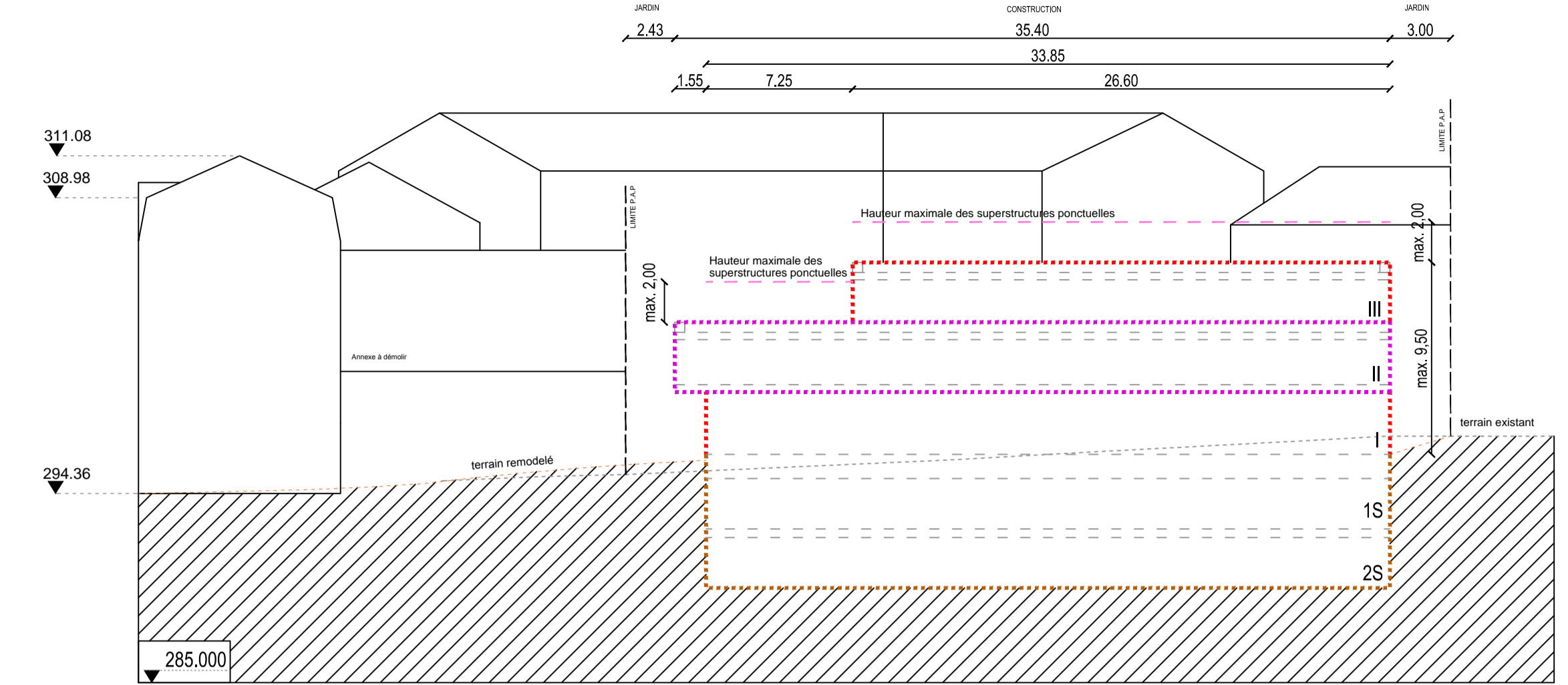
- construction à démolir
- construction existante
- aco-drain
- hauteur maximale des superstructures ponctuelles

COUPE A-A



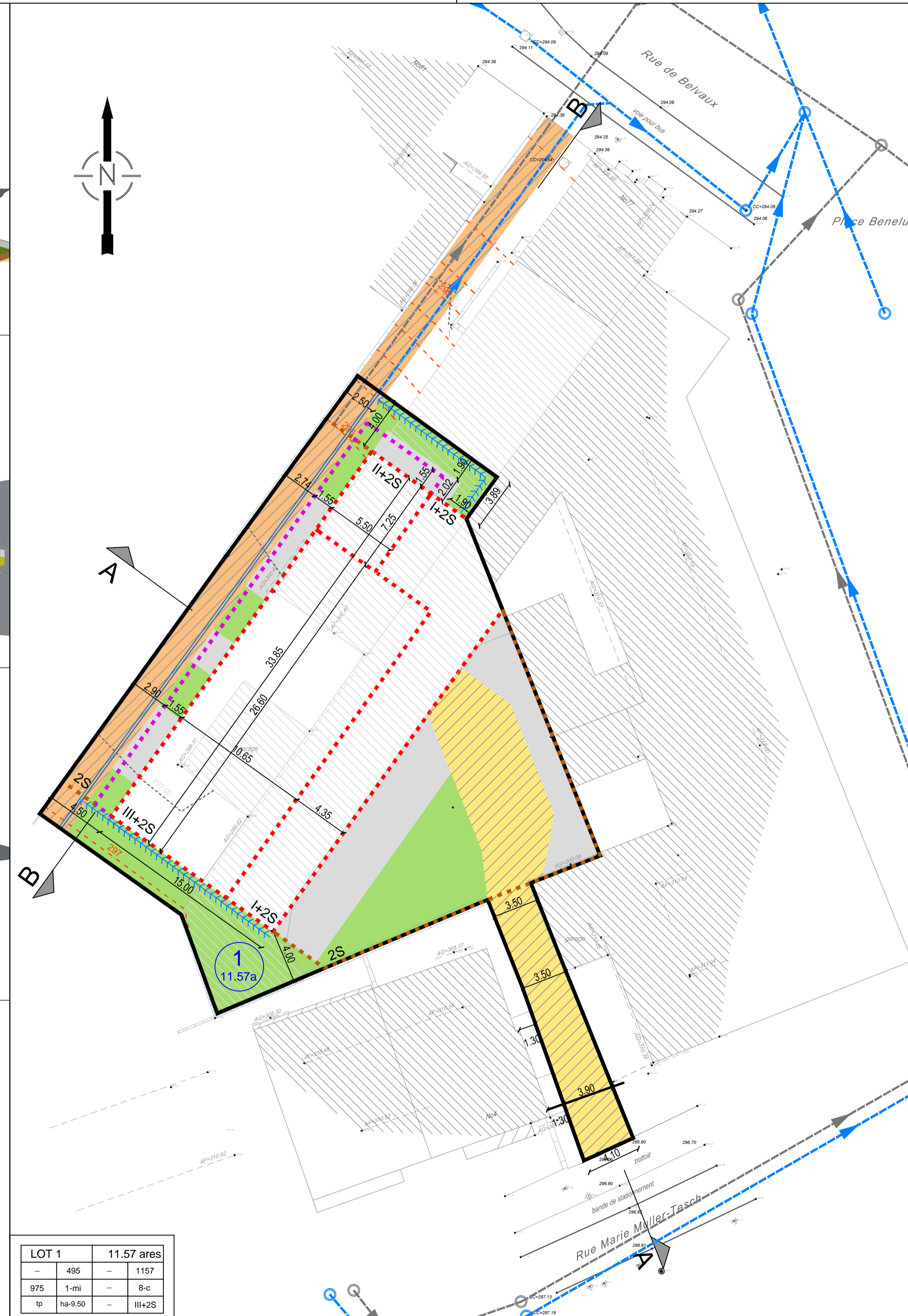
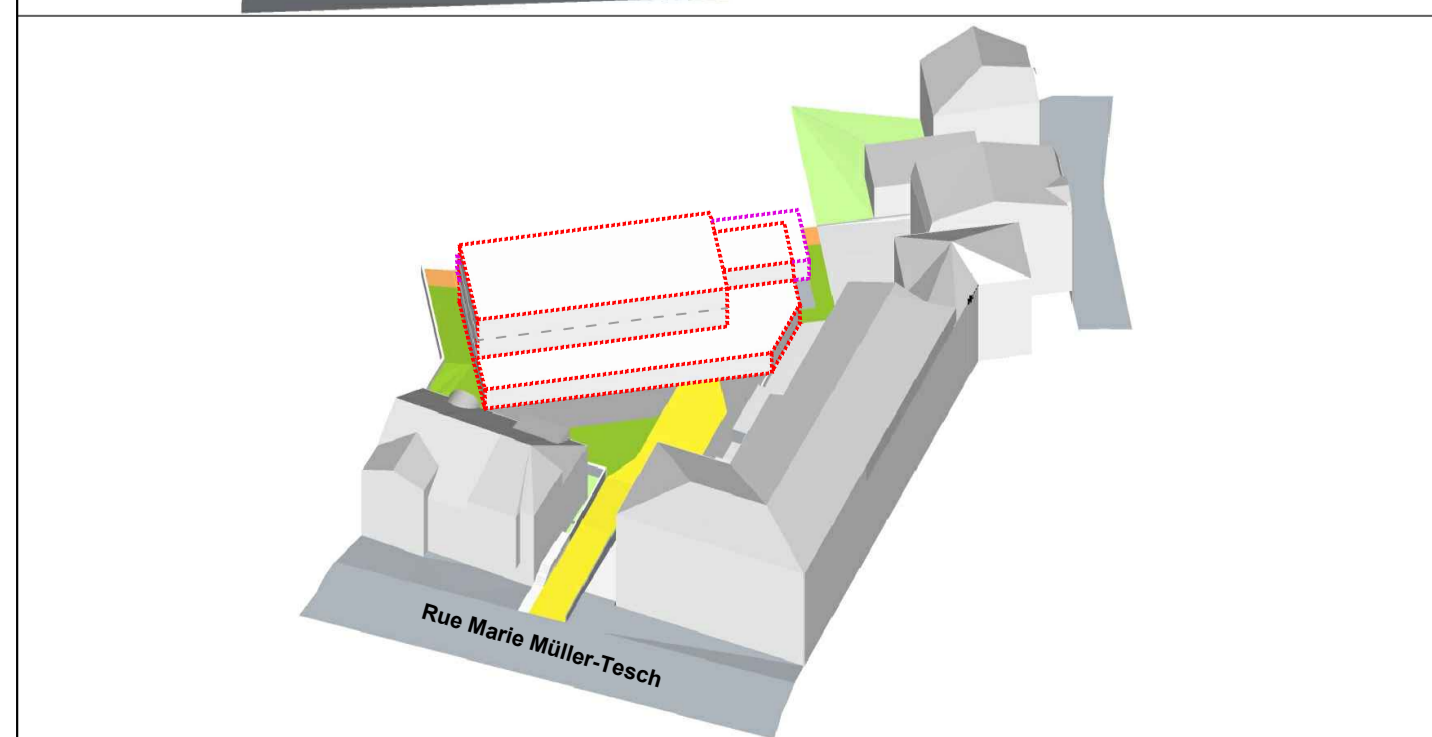
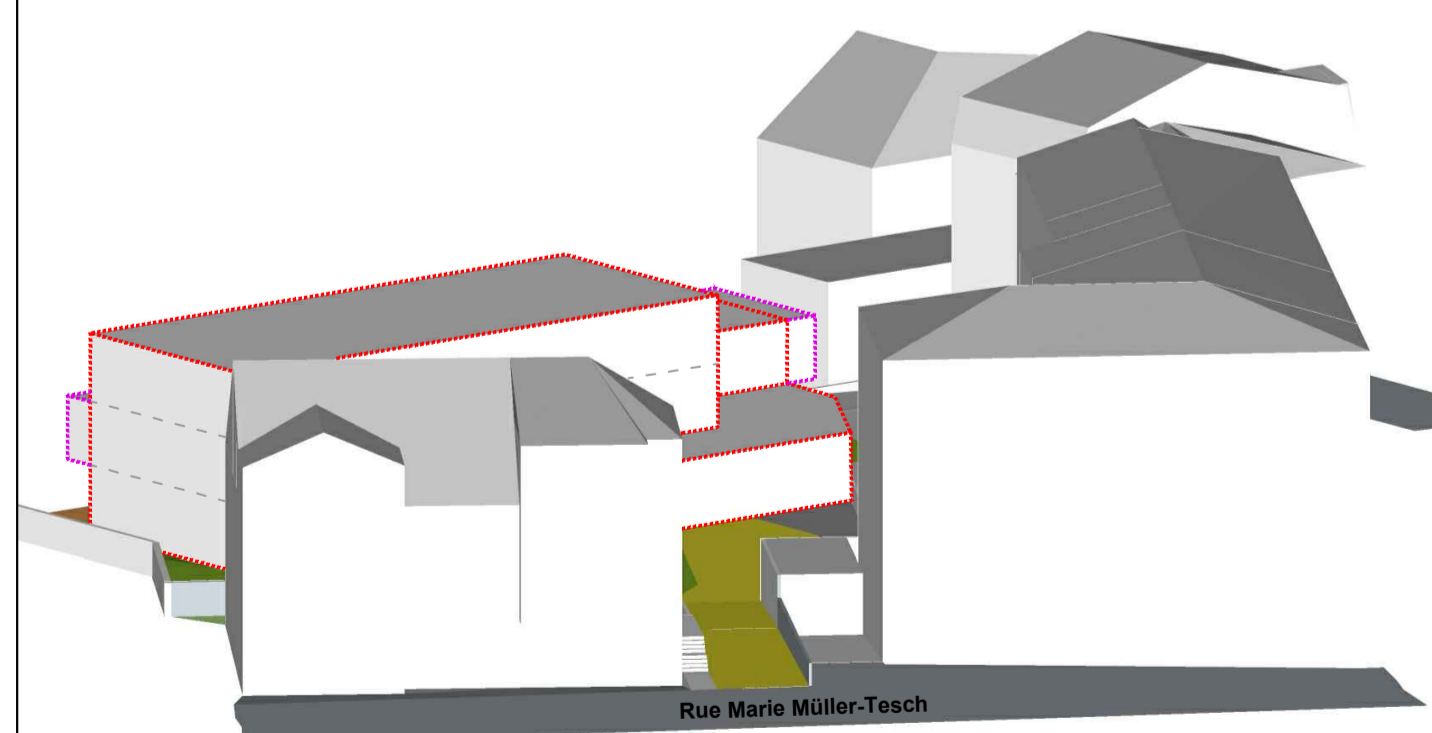
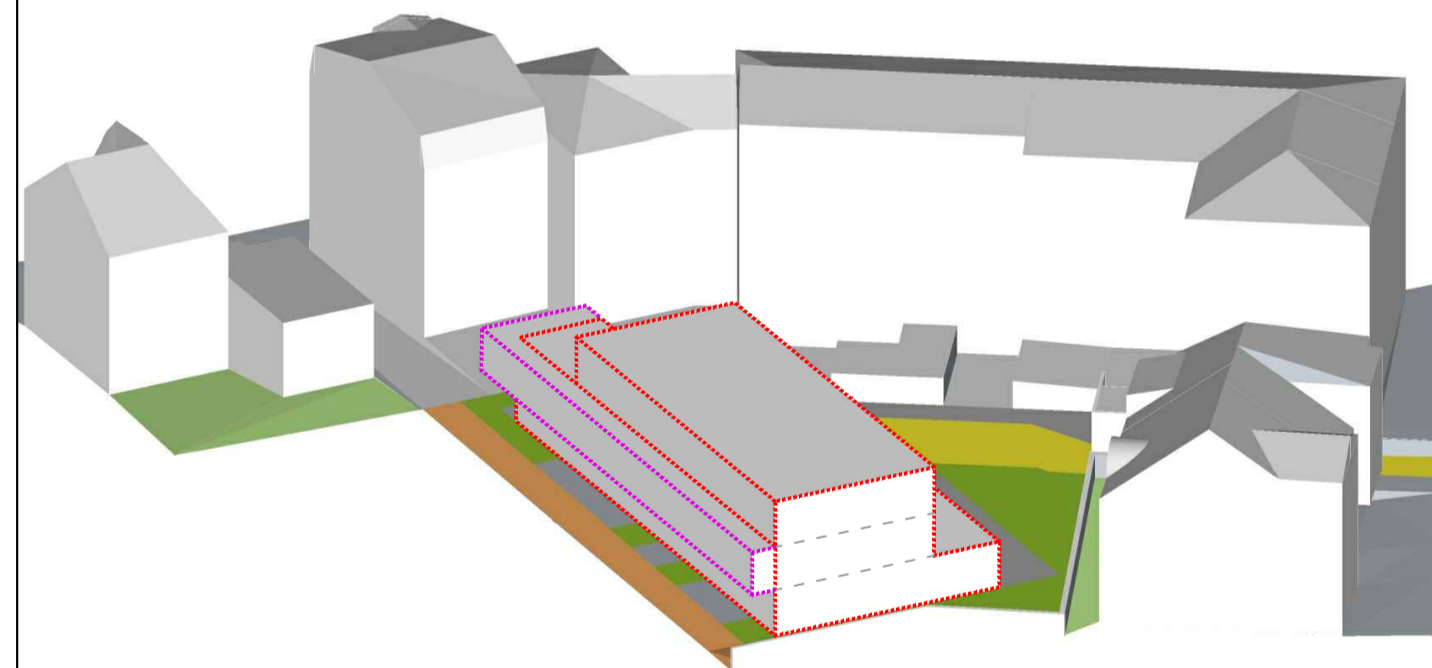
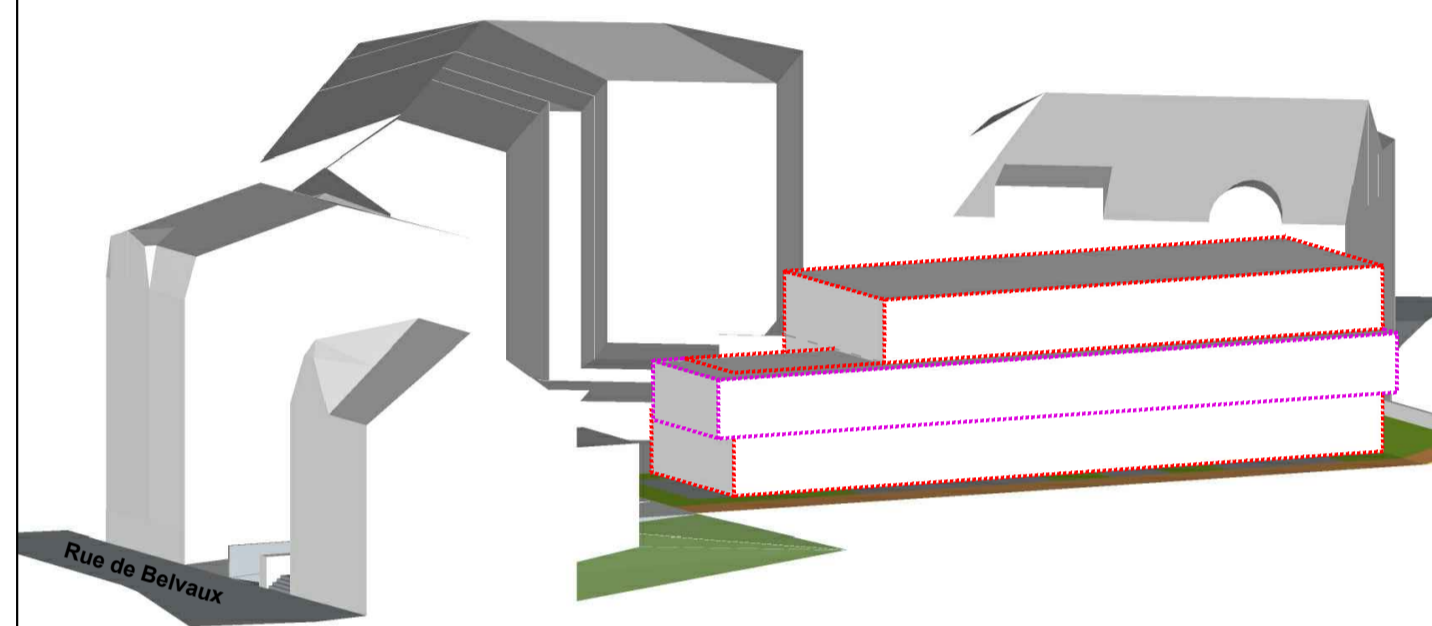
1/250

COUPE B-B



1/250

Axonométrie (sans échelle)



LOT 1		11.57 ares	
—	495	—	1157
975	1-mi	—	8-c
tp	ha-9.50	—	III+2S

N° CAD: _____

INDICE	DESSINE	DATE	CONTROLE	MODIFICATION
a	RHO	02.07.2015	MUR	Mise à jour suivant l'avis de la Ville d'Esch-sur-Alzette

M.OUVRAGE : PLACE BENELUX SARL
 Dessiné par : RHO
 Date : 15.06.2015
 Signature : _____

PROJET : PAP "rue de Belvaux - rue Marie Müller-Tesch" à Esch-sur-Alzette
 Contrôlé par : TMO
 Date : 15.06.2015
 Signature : _____

OBJET : PLAN D'AMENAGEMENT PARTICULIER
 Responsable : MUR
 Date : 15.06.2015
 Signature : _____

Echelle : 1 / 250

N° DU PLAN : 141053-1/01a
 PROJET

TOUTES LES MESURES SONT A VERIFIER SUR PLACE PAR L'ENTREPRENEUR

BEST Bureau d'Etudes et de Services Techniques
 2, rue des Sapins L-2513 Senningerberg
 INGENIEURS-CONSEILS Tél. : 349090 Fax: 349433
 E-mail : best@best.lu